



## Document stratégique de façade Nord Atlantique - Manche ouest

Annexe 1 - Atlas



Une ambition française pour la politique maritime intégrée

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	03/05/18	Première rédaction proposée pour la partie 1 par la DIRM NAMO
2	14/05/18	Relecture en équipe-projet, intégration des remarques formulées par les DDTM 85, 22, 29, 56, les contributions du public, les contributions des acteurs

## Affaire suivie par

<b>Lucie TRULLA</b> _DIRM NAMO - MCPML
<i>Tél. : 02 90 08 57 47</i>
<i>Courriel : lucie.trulla@developpement-durable.gouv.fr</i>

## Rédacteurs

Lucie TRULLA et François VICTOR

## Relecteurs

Equipe-projet DSF NAMO

## Référence(s) internet

*à venir*

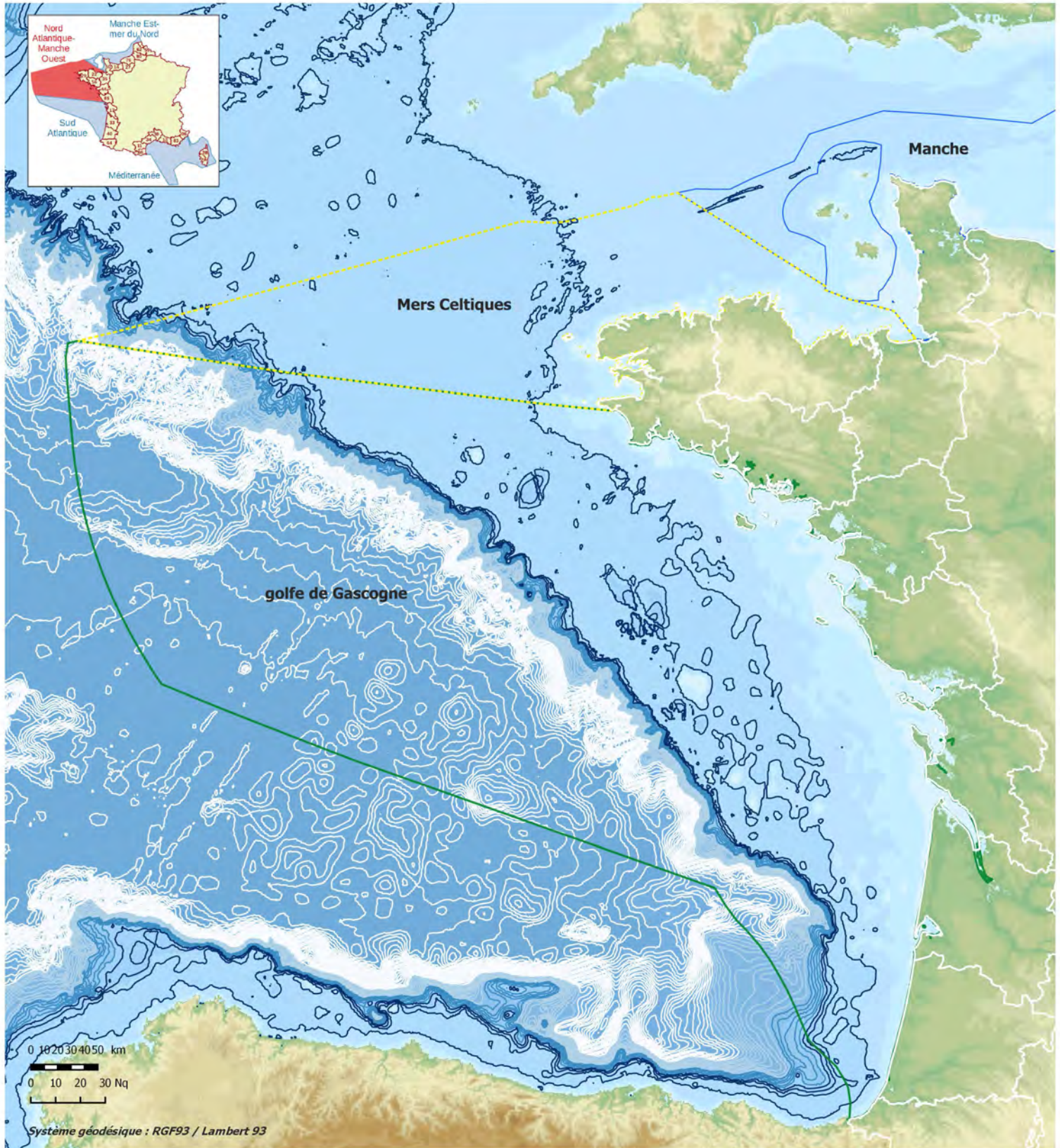
# SOMMAIRE

PARTIE 1 : SITUATION DE L'EXISTANT.....	5
CHAPITRE 1 : ÉTAT DES LIEUX.....	5
1.1. LES ACTIVITÉS ET LES USAGES DE L'ESPACE MARITIMES ET LITTORAL.....	13
1.2. LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX.....	19
1.3. LES SITES, PAYSAGES ET LE PATRIMOINE CULTUREL.....	21
1.4. LES RISQUES.....	23
1.5. LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA FORMATION.....	25
1.6. LES INITIATIVES LOCALES DE PLANIFICATION OU DE GESTION INTÉGRÉE DE LA MER ET DU LITTORAL.....	29
1.7. LES INTERACTIONS ENTRE ACTIVITÉS ET ENTRE ACTIVITÉS ET ENVIRONNEMENT.....	31
CHAPITRE 2 : VISION POUR LA FAÇADE.....	33
2.1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE TRANSVERSALE.....	33
2.2. AVENIR SOUHAITÉ POUR LA FAÇADE À L'HORIZON DE 2030.....	37
PARTIE 2 : OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION DES ESPACES MARITIMES.....	39
CHAPITRE 1 : OBJECTIFS STRATÉGIQUES (SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX).....	39
CHAPITRE 2 : CARTE DES VOCATIONS.....	41



## **Partie 1 : Situation de l'existant**

### **Chapitre 1 : État des lieux**



### Bathymétrie au pas de 100m

- -2 000 et moins
- -2 000 à -1 000
- -1 000 à -500
- -500 à 0

### Mers

- golfe de Gascogne
- Manche
- Mers Celtiques

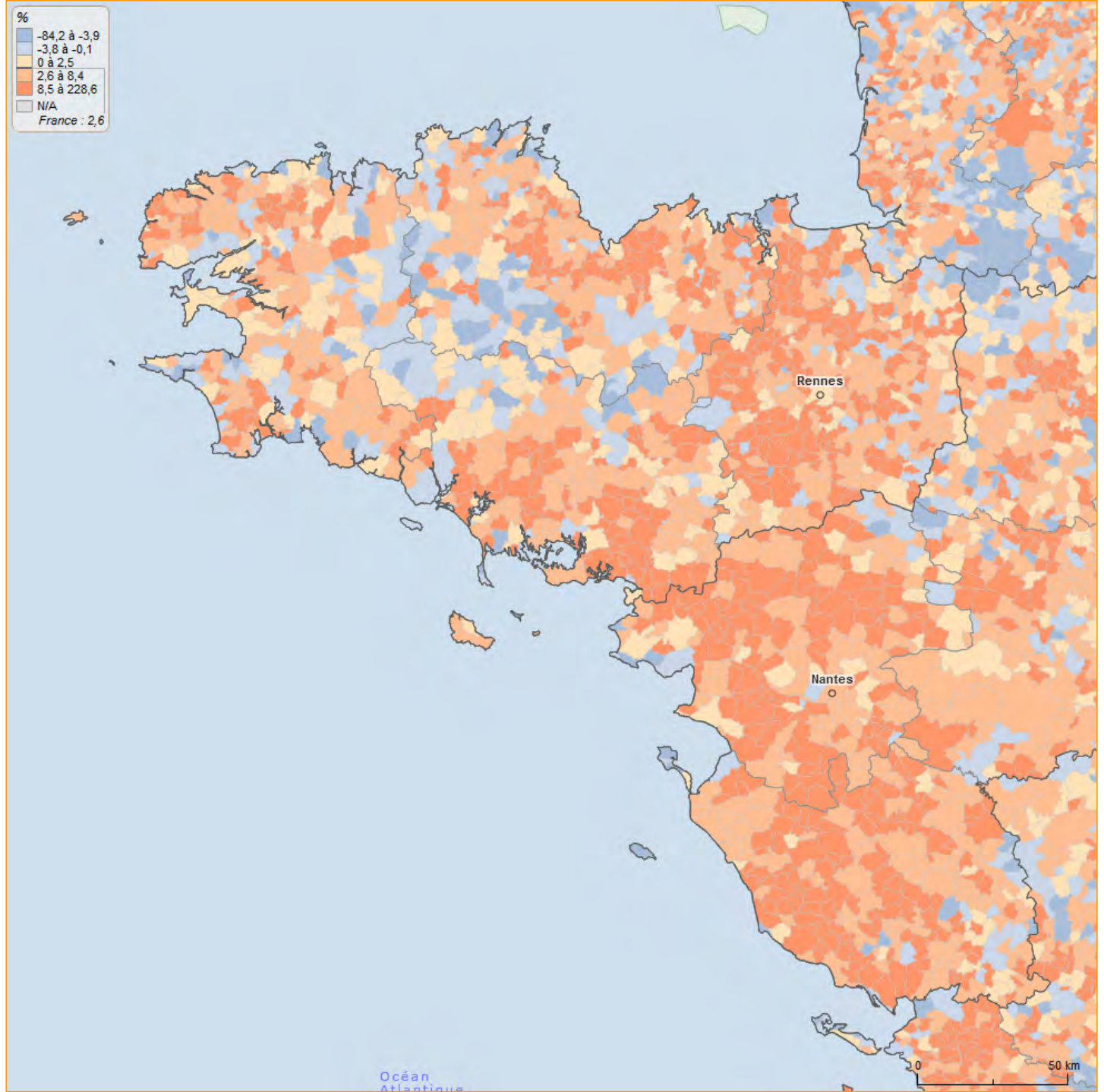
Sources :  
GEBCO  
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris 2013  
GéoFLA®, © GEBCO

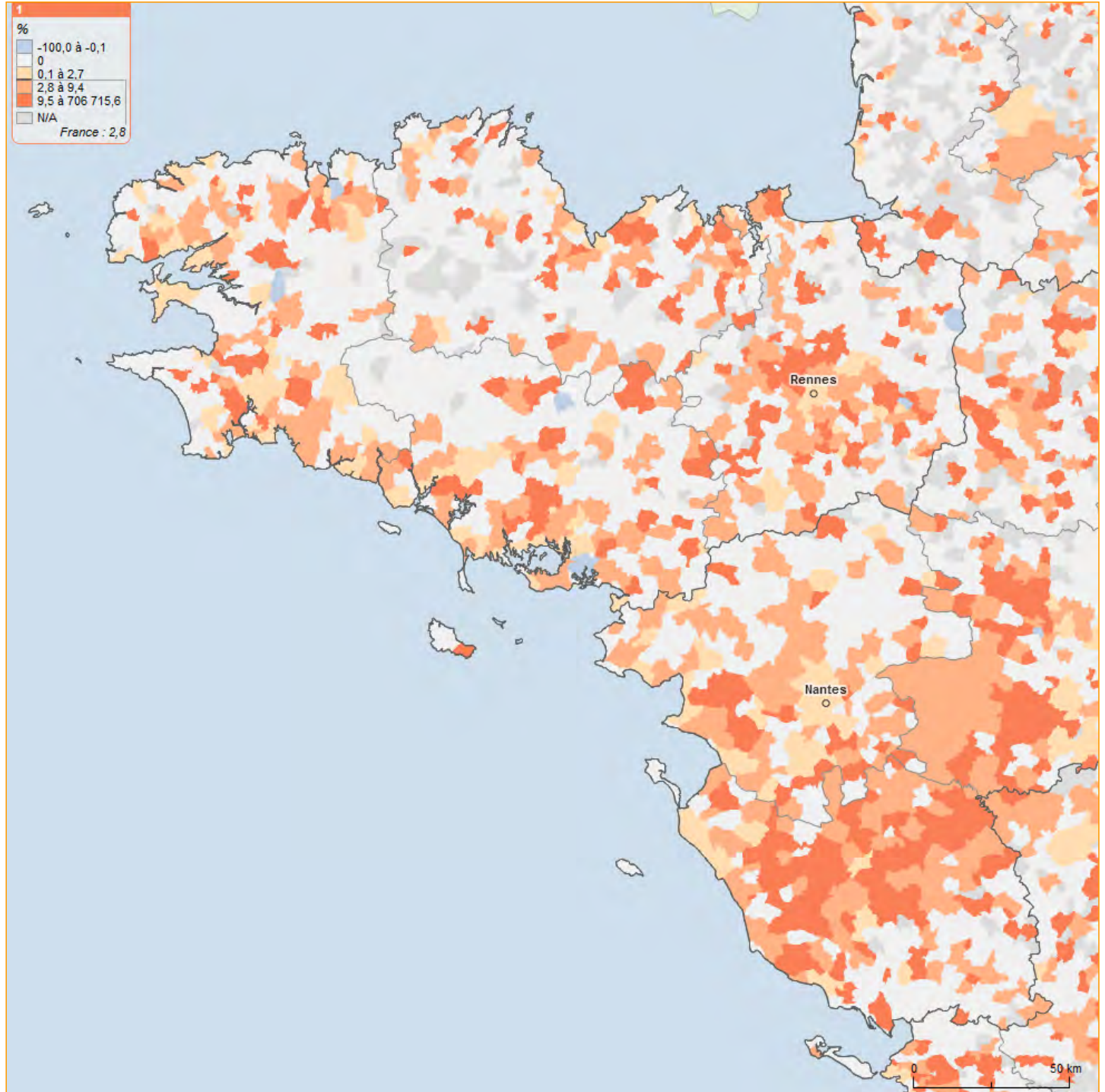
Réalisation : DIRM NAMO  
Date : 09/2017



Évolution relative de la population, 2007-2012 - source : Insee



Taux d'évolution des territoires artificialisés, 2006-2012 - source : UE-SDES, CORINE Land Cover





### Transports et voies de circulation

- Ports et activités portuaires
- Principaux flux maritimes

### Exploitation de ressources vivantes

- Crée / halle à marée
- Aquacultures

### Pêche :

Nombre d'heures de présence sur 2 années  
par maille d'1 mille nautique (2013 - 2014) (1)

- 0
- 0 - 100
- 100 - 250
- 250 - 5200

### Exploitation des ressources non vivantes (périmètre autorisé ou en projet)

- Granulats marins
- Energies marines renouvelables

### Type d'énergie marine renouvelable

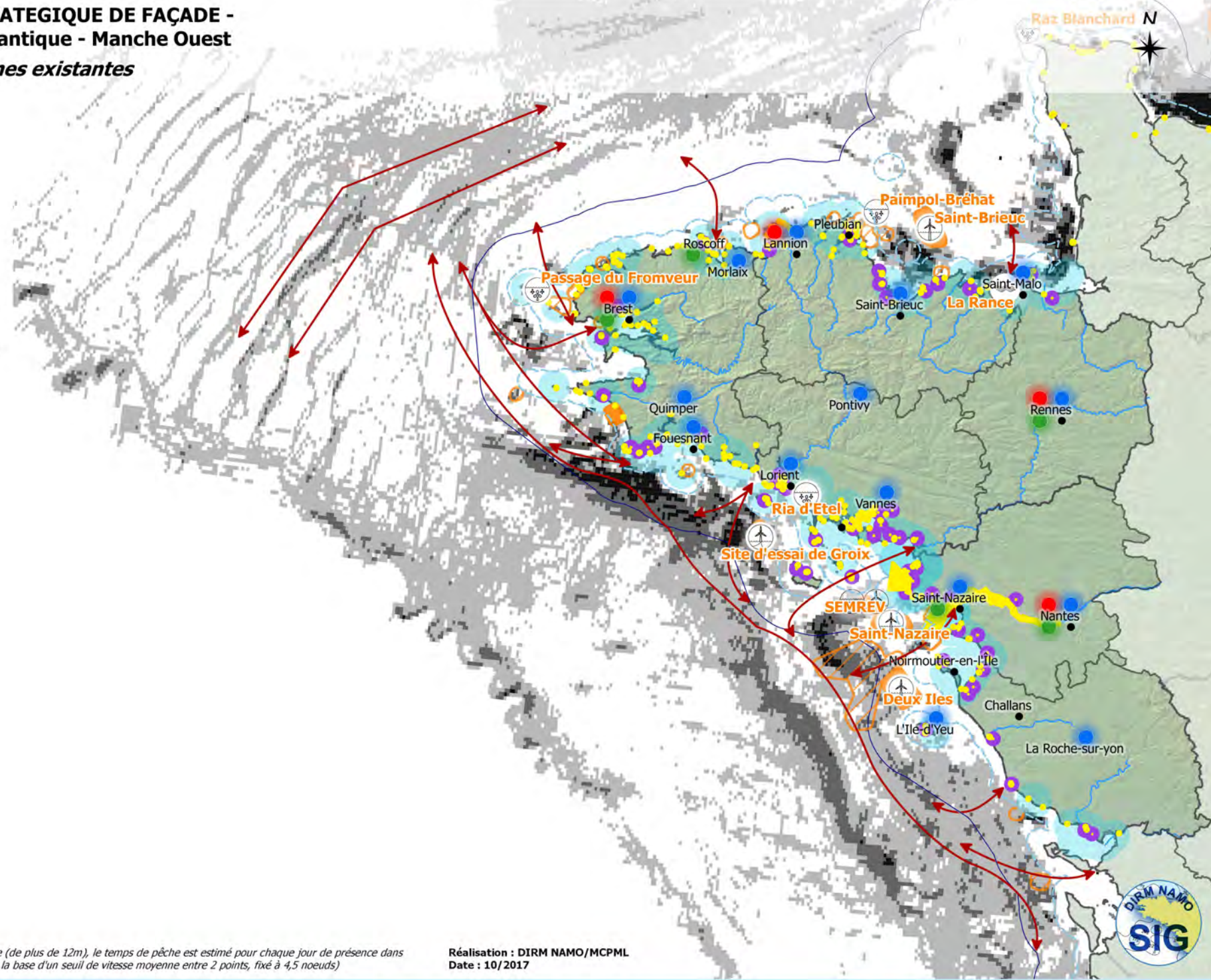
- éolien flottant
- éolien posé
- Hydrolien
- Marée-moteur
- Mixte - houlomoteur/éolien flottant

### Recherche maritime

- Pôles de compétitivité
- Sites universitaires
- Laboratoire d'excellence
- Autres acteurs de la recherche

### Fond de carte

- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- Limite de département

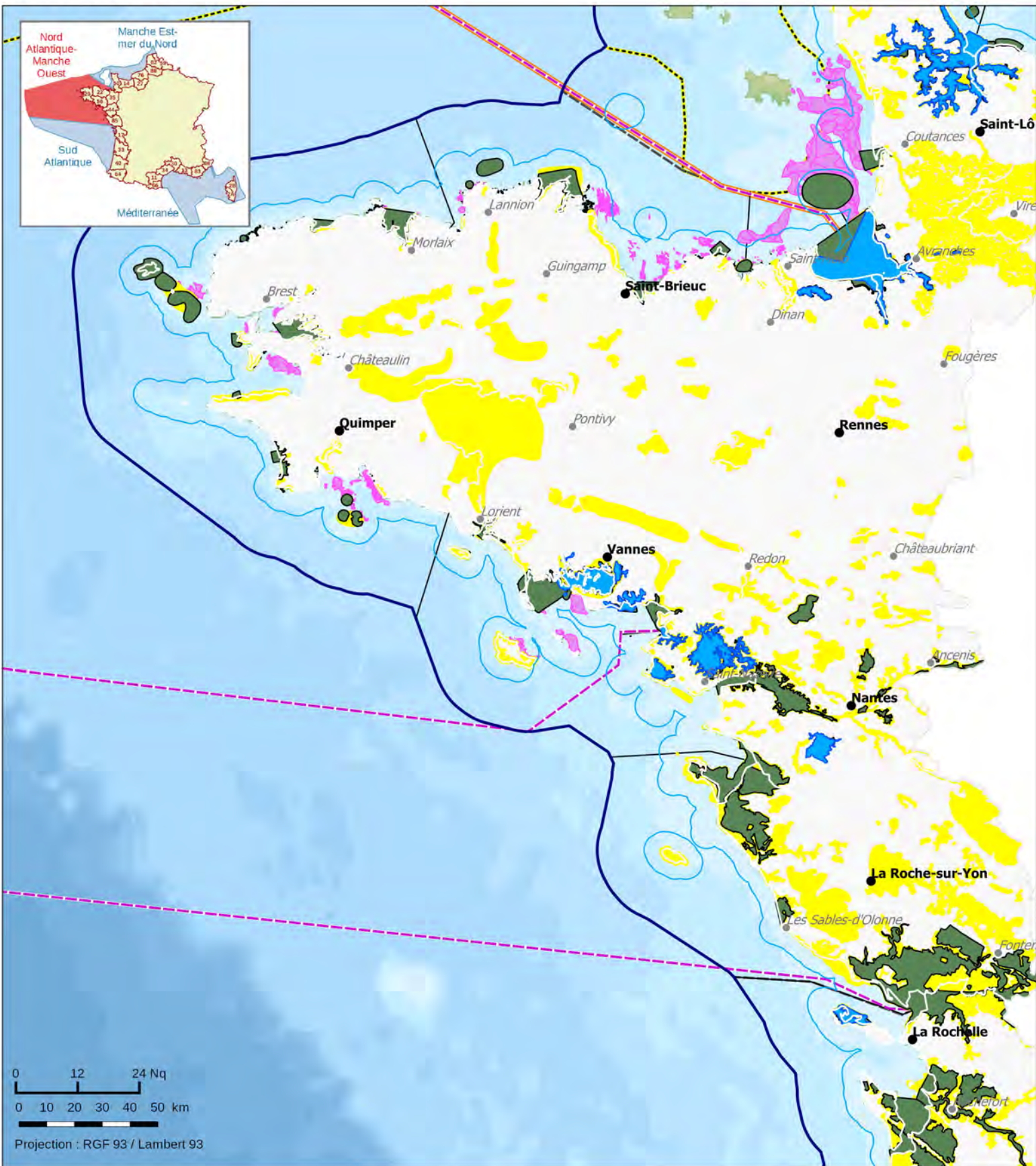


(1) : A partir des positions élémentaires de chaque navire (de plus de 12m), le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillée selon un carroyage de 1nq \* 1nq), sur la base d'un seuil de vitesse moyenne entre 2 points, fixé à 4,5 noeuds

Réalisation : DIRM NAMO/MCPML  
Date : 10/2017

# Document Stratégique de Façade

## Inventaires et connaissances "environnement" sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest



### Inventaires et connaissances

- ZICO
- ZNIEFF1
- ZNIEFF1 en mer
- ZNIEFF2
- ZNIEFF2 en mer
- Bance de maërl (\*)
- Herbière de zostères (\*)

### Site RAMSAR

### Limites administratives

- Département littoral
- Frontière maritime
- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- Zone économique exclusive (ZEE)

### Toponymie

- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limite de compétence en mer
- Préfet de département
- Préfet de région
- Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

Sources :  
AAMP, MNHN, CELRL,

Copyrights :  
BD Carto® - © IGN Paris 2013  
SHOM ©  
Bathymétrie Gebco

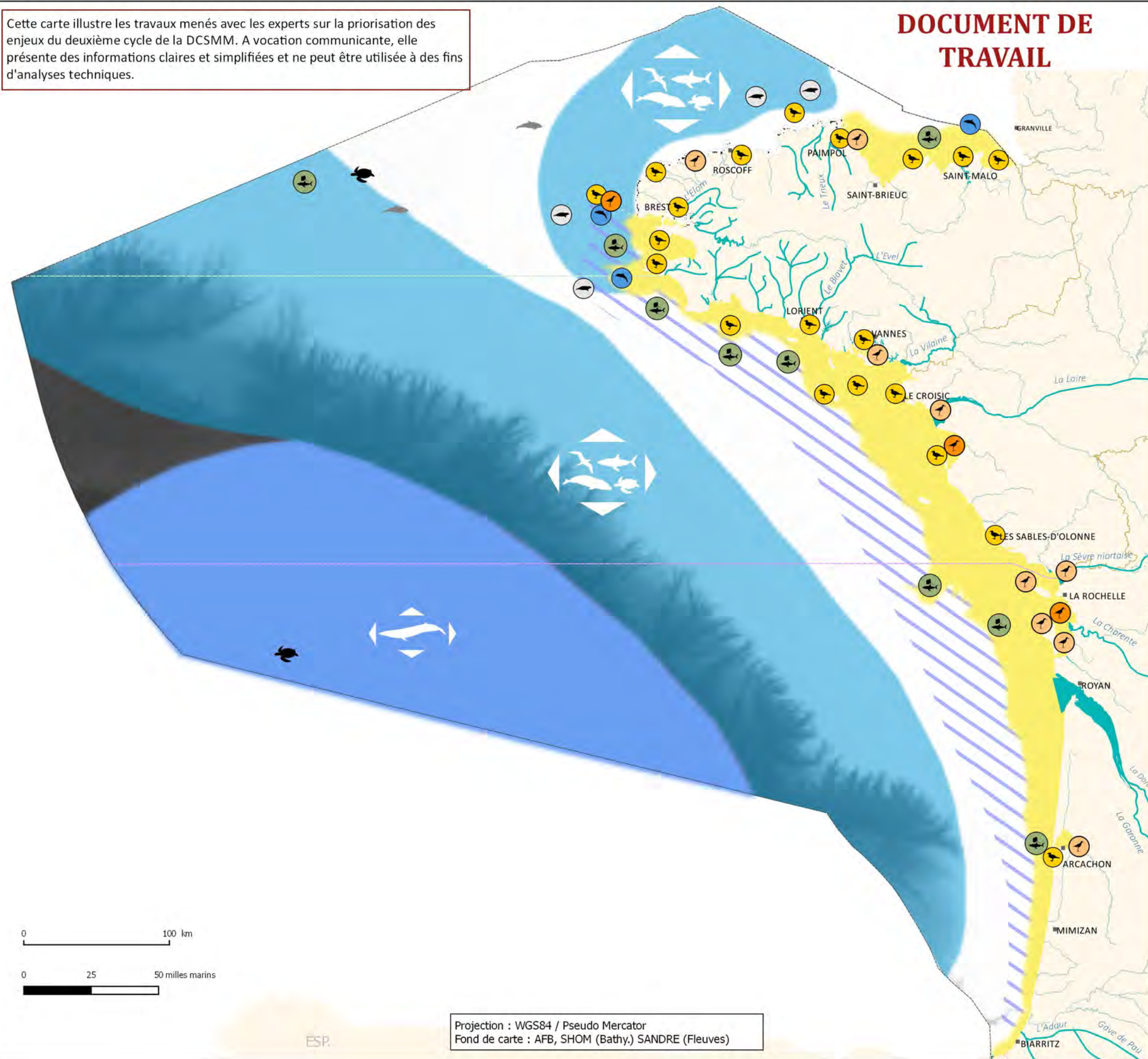
Réalisation : DIRM NAMO / MCPML  
Date : 07/2016



(\*) : Habitats biogéniques à enjeu

Cette carte illustre les travaux menés avec les experts sur la priorisation des enjeux du deuxième cycle de la DCSMM. A vocation communicante, elle présente des informations claires et simplifiées et ne peut être utilisée à des fins d'analyses techniques.

**DOCUMENT DE TRAVAIL**



**Zone à enjeux pour l'ensemble des groupes de mégafaune marine**

Zones de talus et front thermique : oiseaux, mammifères, poissons pélagiques élasmobranchés (fortes densités et présence de ressources trophiques)

**Enjeux pour les oiseaux**

- Colonies d'oiseaux marins à enjeux
- Sites à enjeux pour les limicoles en nidification
- Sites d'hivernages à enjeux pour les oiseaux d'eau (limicoles et anatidés)
- Zones à enjeux pour les oiseaux marins (fortes densités et présence de ressources trophiques)

**Enjeux pour les mammifères marins**

- Colonies de phoques
- Populations sédentaires de grand dauphin
- Densité maximale de marsouins communs (variabilité saisonnière)
- Zones à enjeux pour le rorqual commun (fortes densités et présence de ressources trophiques)
- Zones à enjeux pour les petits delphinidés en hiver

**Enjeux pour les amphihalins**

- Fleuves à enjeux pour les amphihalins
- Estuaires

**Enjeux pour les élasmobranchés**

- Zones à enjeux

**Enjeux pour les tortues**

- Zones à enjeux

**Éléments généraux**

- Limites des sous-région marines mers celtiques et golfe de Gascogne
- Limites des façades maritimes Nord Atlantique - Manche Ouest et Sud Atlantique
- Limites de la Zone Economique Exclusive française
- Limites des régions françaises
- Principaux fleuves français
- Principales villes françaises

NB : Les enjeux relatifs aux fonctionnalités pour les poissons (autres qu'élasmobranchés) ne sont pas représentés car non priorités.

0 100 km

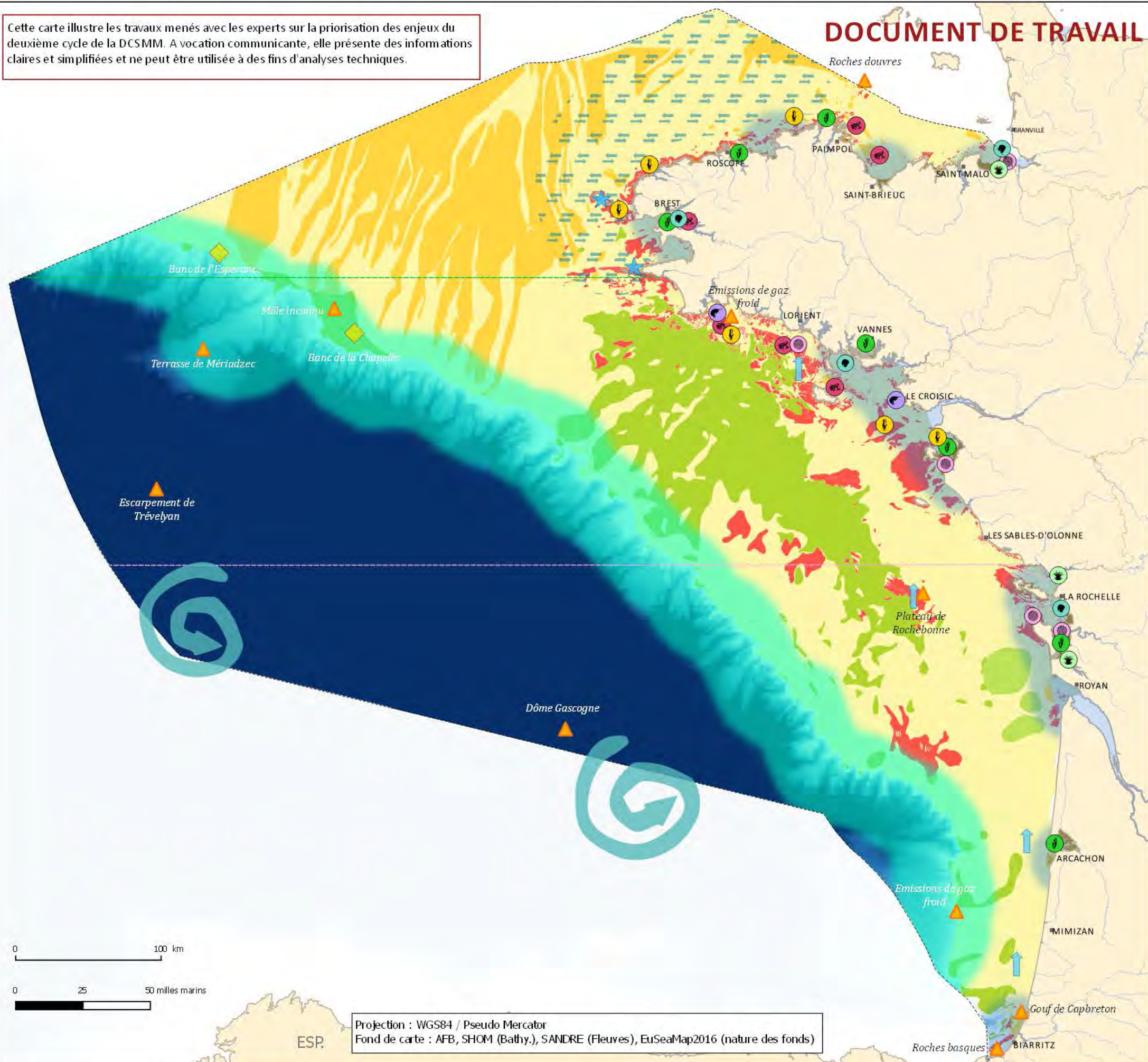
0 25 50 milles marins

Projection : WGS84 / Pseudo Mercator  
 Fond de carte : AFB, SHOM (Bathy,) SANDRE (Fleuves)

ESP.

Cette carte illustre les travaux menés avec les experts sur la priorisation des enjeux du deuxième cycle de la DCSMM. A vocation communicante, elle présente des informations claires et simplifiées et ne peut être utilisée à des fins d'analyses techniques.

**DOCUMENT DE TRAVAIL**



**Habitats benthiques et structures géomorphologiques**

*Habitats biogéniques à enjeux forts ou majeurs*

- Bancs d'huîtres plates
- Champs de laminaires
- Fonds à maërl
- Herbiers de zostères
- Peuplements à haploops
- Prés salés atlantiques
- Récifs d'hermelles
- Vases du circalittoral (dont vases à pénatules)

*Structures géomorphologiques à enjeux*

- Bancs de sables et dunes hydrauliques
- Dunes hydrauliques du plateau continental
- Monts sous-marins, zone de hauts-fonds, canyons et autres structures géomorphologiques

*Habitats profonds à enjeux*

- Zone de talus : nombreux canyons sous-marins

**Nature du fond (enjeux non priorités)**

- Estran
- Substrats meubles du plateau continental
- Roches et autres substrats durs

**Conditions hydrologiques et habitats pélagiques**

*Enrichissement par remontée des eaux profondes*

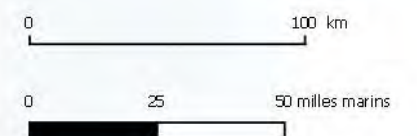
- Zone frontale associée au talus
- Zone de front thermique
- Détroits et structures associées
- Tourbillon de moyenne échelle (mobile)
- Zone à upwelling

*Zones d'échanges terre/mer*

- Apports fluviaux et baies macrotidales

**Éléments généraux**

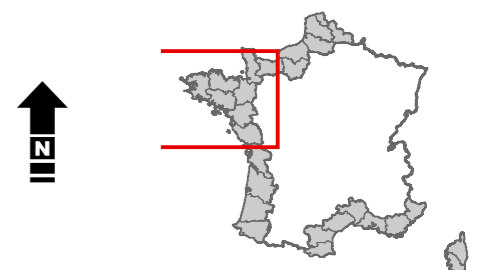
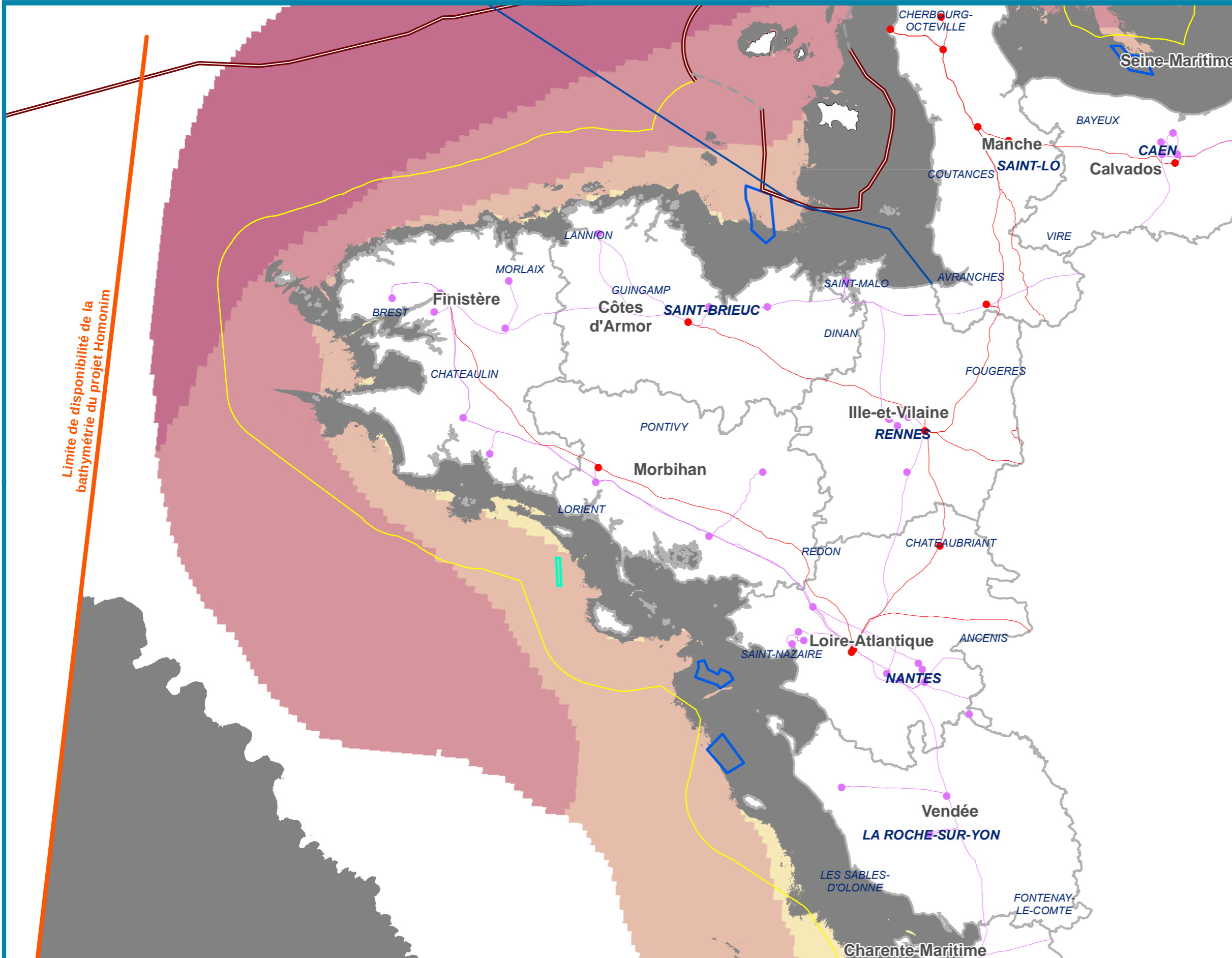
- Principaux fleuves français
- Limites des sous-régions marines mers celtiques et golfe de Gascogne
- Limites des façades maritimes Nord Atlantique - Manche Ouest et Sud Atlantique
- Limites de la Zone Economique Exclusive française
- Limites des régions françaises
- Principales villes littorales françaises



Projection : WGS84 / Pseudo Mercator  
 Fond de carte : AFB, SHOM (Bathy.), SANDRE (Fleuves), EuSeaMap2016 (nature des fonds)

# Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien flottant façade Atlantique

## Potentiel éolien flottant à partir des critères techniques



### Critère d'exclusion:

- Vitesse du vent inférieure à 7m/s
- Bathymétrie inférieure à - 350m et supérieure à - 40m
- Vitesse du courant supérieure à 2.5m/s

Ces critères sont obtenus respectivement à partir de :

- archive opérationnelle AROME sur 5 ans, de 2009 à 2013, complétés sur la période 2004 à 2008 par une reconstitution statistico-dynamique des champs de vent. Résolution des données brutes : 2.5km.
- projet Homonim du Shom avec une résolution de l'ordre de 100m.
- vitesse max courant de marée 3D ou 2D du Shom en surface par coefficient de marée 95.

■ Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie

Vitesse moyenne du vent à 100 m d'altitude (m/s)	7 - 7.5	7.5 - 8	8 - 8.5	8.5 - 9	9 - 9.5
6 - 6.5					
6.5 - 7					

### Concertations EMR précédentes

- Eolien posé: site attribué ou en projet
- Eolien flottant: site AMI 2015
- Hydrolien: site AMI 2013

### Réseau RTE

- Poste 225 kV
- Poste 400 kV
- Ligne 225 kV
- Ligne 400 kV
- Frontière
- Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
- Limite de compétence des préfectures maritimes
- Limite des 12 milles
- Limite départementale

Pour en savoir plus : [www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr)

Source - Copyrights :  
 MTEs  
 RTE  
 Météo France - Modèle AROME (2004 - 2013)  
 Courants de marée du Shom  
 Bathymétrie projet Homonim - Shom  
 Pays limitrophes - EEA  
 GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite



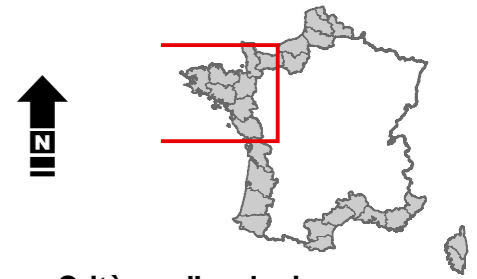
0 20 40 60 Km  
 Projection : RGF 1993 Lambert-93

0 10 20 30 Nq

Réalisation: Cerema - Fév 2018

# Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien posé façade Atlantique

## Potentiel éolien posé à partir des critères techniques



### Critères d'exclusion:

- Vitesse du vent inférieure à 7m/s
- Bathymétrie inférieure à - 60m et supérieure à - 8m
- Vitesse du courant supérieure à 2.5m/s

Ces critères sont obtenus respectivement à partir de :

- archive opérationnelle AROME sur 5 ans, de 2009 à 2013, complétés sur la période 2004 à 2008 par une reconstitution statistico-dynamique des champs de vent. Résolution des données brutes : 2.5km.
- projet Homonim du Shom avec une résolution de l'ordre de 100m.
- vitesse max courant de marée 3D ou 2D du Shom en surface par coefficient de marée 95.

■ Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie

Vitesse moyenne du vent à 100 m d'altitude (m/s)	Couleur
7 - 7.5	Vert clair
7.5 - 8	Vert moyen
8 - 8.5	Vert foncé
8.5 - 9	Orange
9 - 9.5	Rouge
6 - 6.5	Jaune clair
6.5 - 7	Jaune foncé

### Concertations EMR précédentes

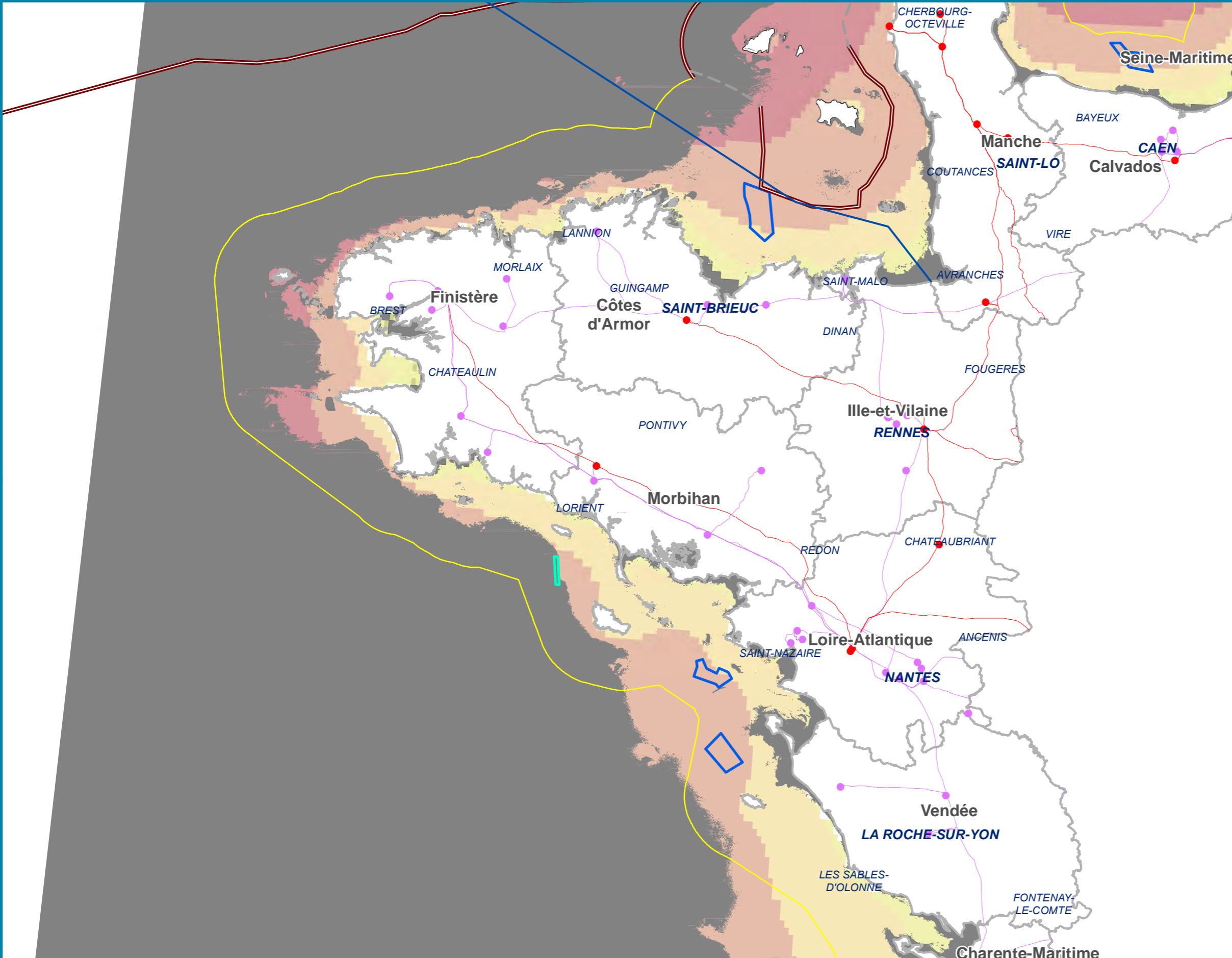
- Eolien posé: site attribué ou en projet
- Eolien flottant: site AMI 2015
- Hydrolien: site AMI 2013

### Réseau RTE

- Frontière
- 225 kV
- 400 kV
- Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
- Limite de compétence des préfectures maritimes
- Limite des 12 milles
- Limite départementale

Pour en savoir plus : [www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr)

Source - Copyrights :  
 MTEs  
 RTE  
 Météo France  
 Courants de marée du Shom  
 Bathymétrie projet Homonim - Shom  
 Pays limitrophes - EEA  
 GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite

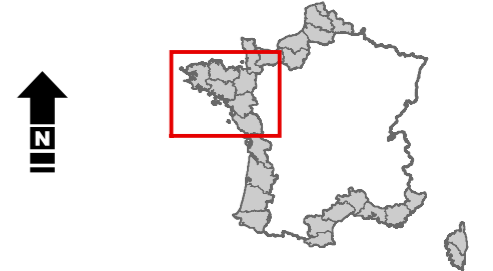
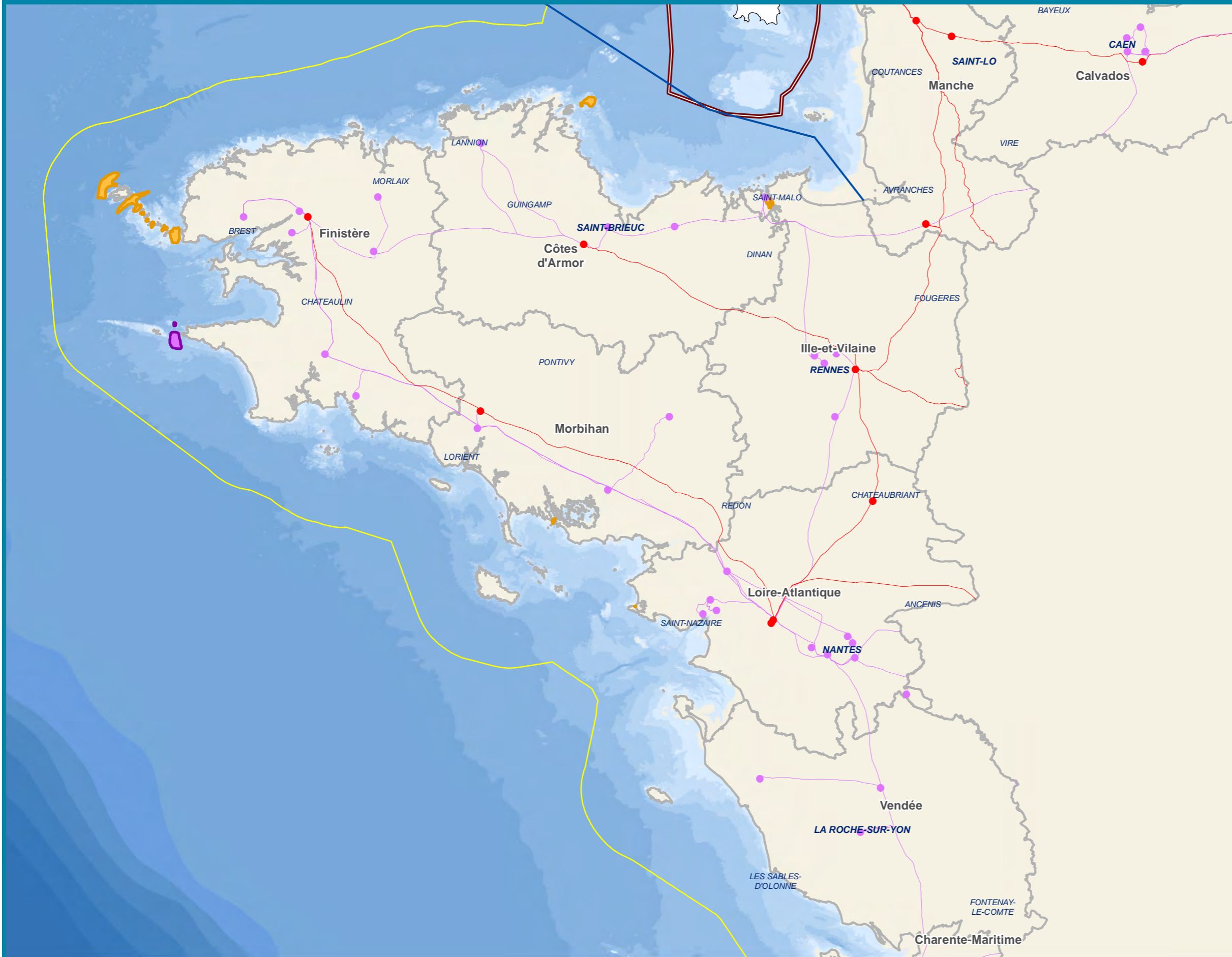


0 20 40 60 Km  
 Projection : RGF 1993 Lambert-93

0 10 20 30 Nq

# Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel hydrolien façade Atlantique

## Potentiel hydrolien



- Potentiel courant identifié à partir des produits "Courant 3D"
  - Potentiel courant identifié à partir du produit "Courant 2D 2005"
- Réseau RTE**
- Poste**
- 225 kV
  - 400 kV
- Ligne**
- 225 kV
  - 400 kV
  - Frontière
  - Limite de zone de pêche (équidistance baillage de Guernesey - côtes françaises)
  - Limite de compétence des préfetures maritimes
  - Limite des 12 milles
  - Limite départementale

Un espace est défini comme potentiel hydrolien si la vitesse de courant en surface par coefficient de marée 95 est supérieure à 2.5m/s.

**Pour en savoir plus :**  
[www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr)

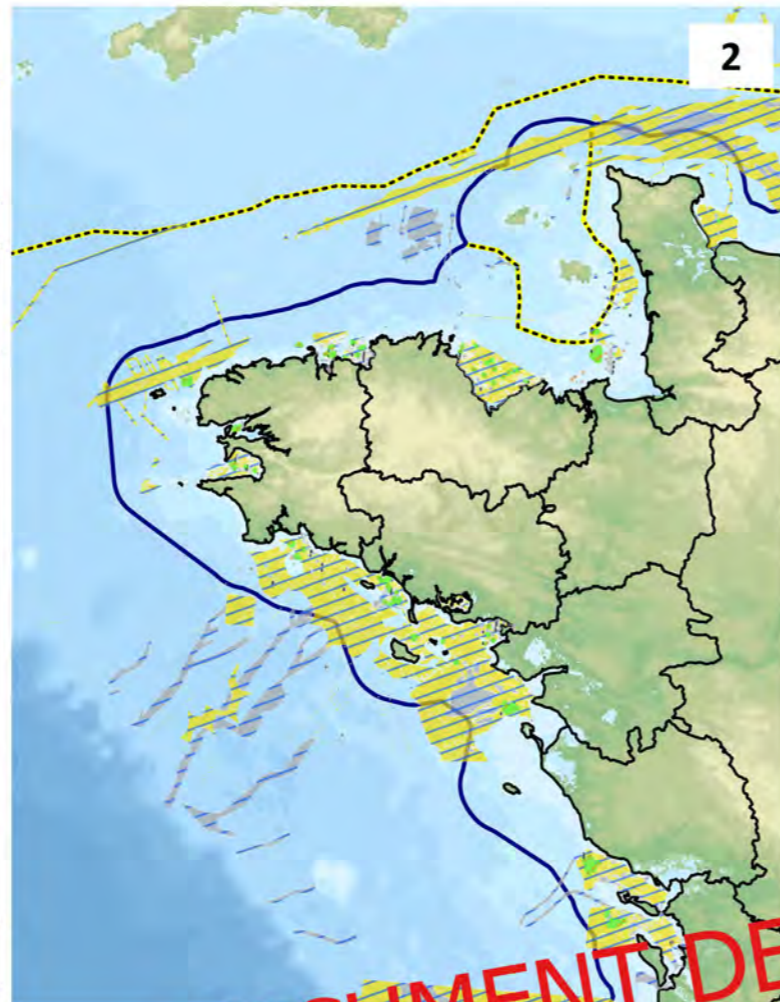
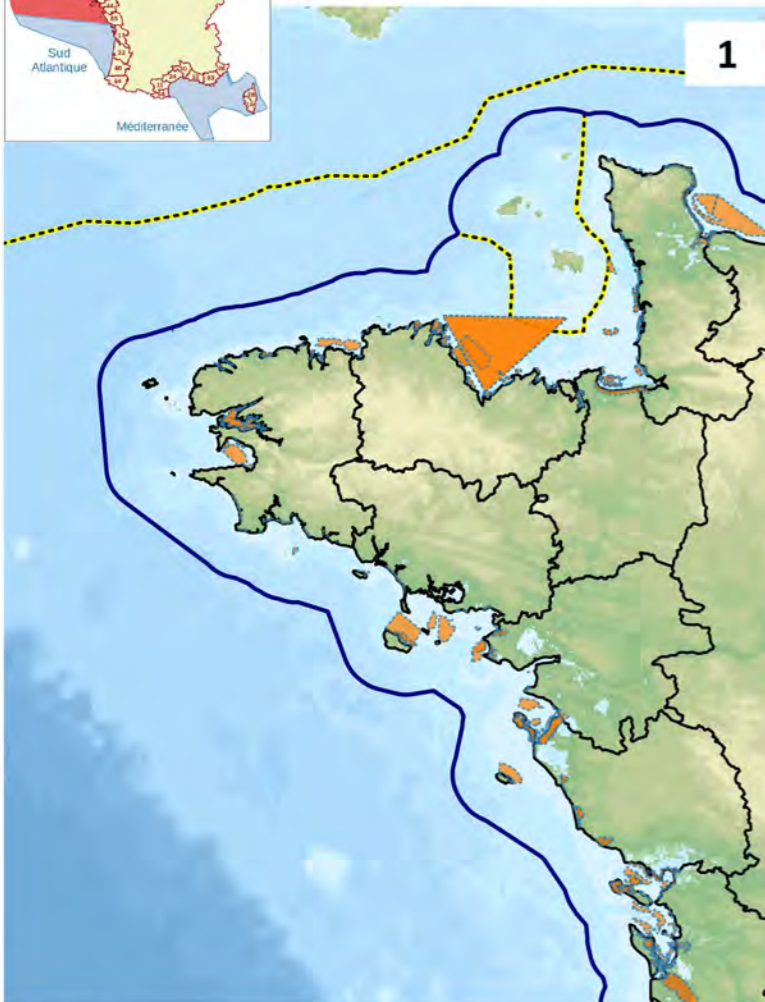
Source - Copyrights :  
 MTES  
 RTE  
 Courants de marées 3D Manche - SHOM  
 Pays limitrophes - EEA  
 GEOFLA® - ©IGN Paris -  
 Reproduction interdite





# Les potentiels marins en façade Nord Atlantique - Manche Ouest

## Situation au 1/09/2017



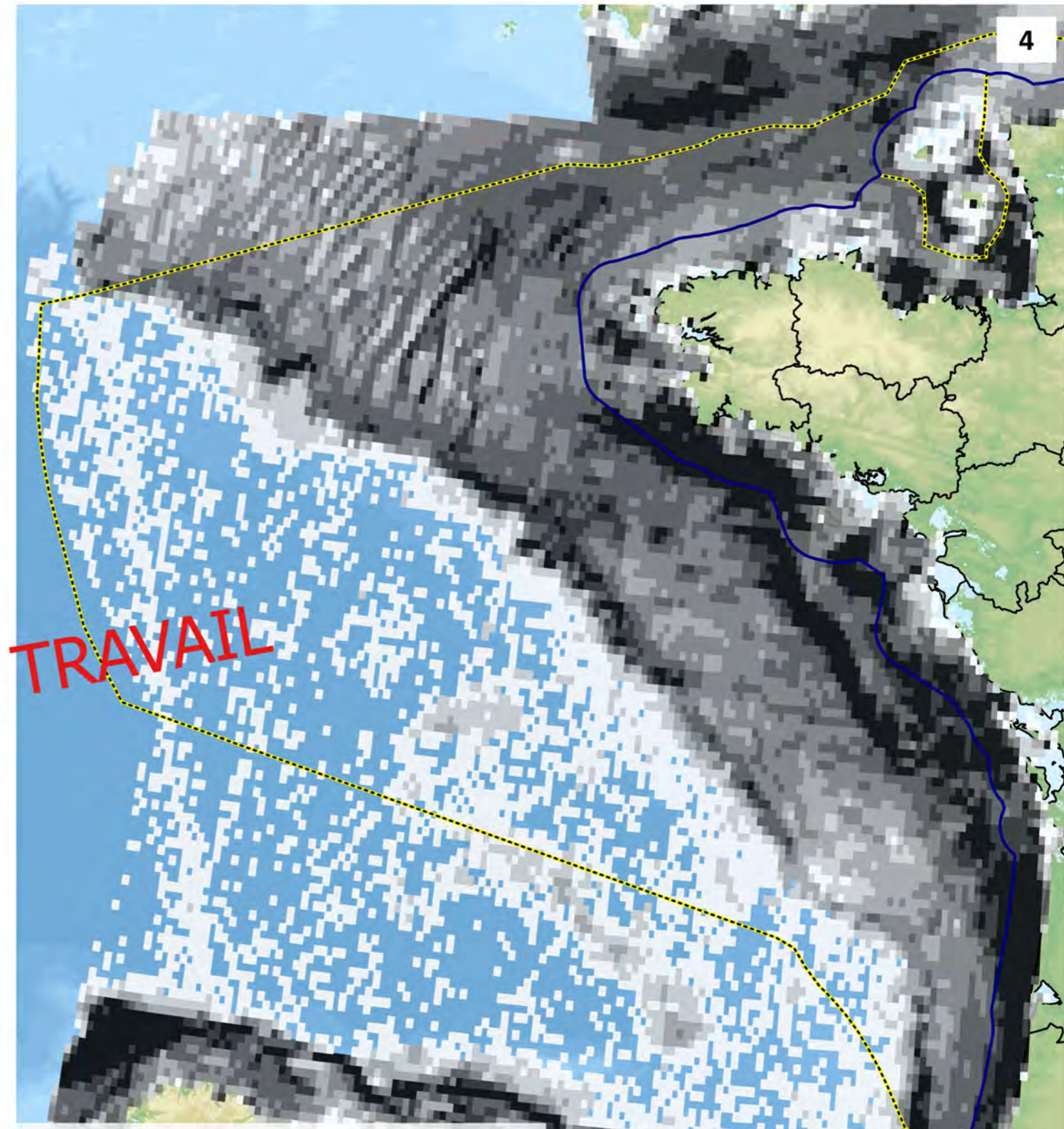
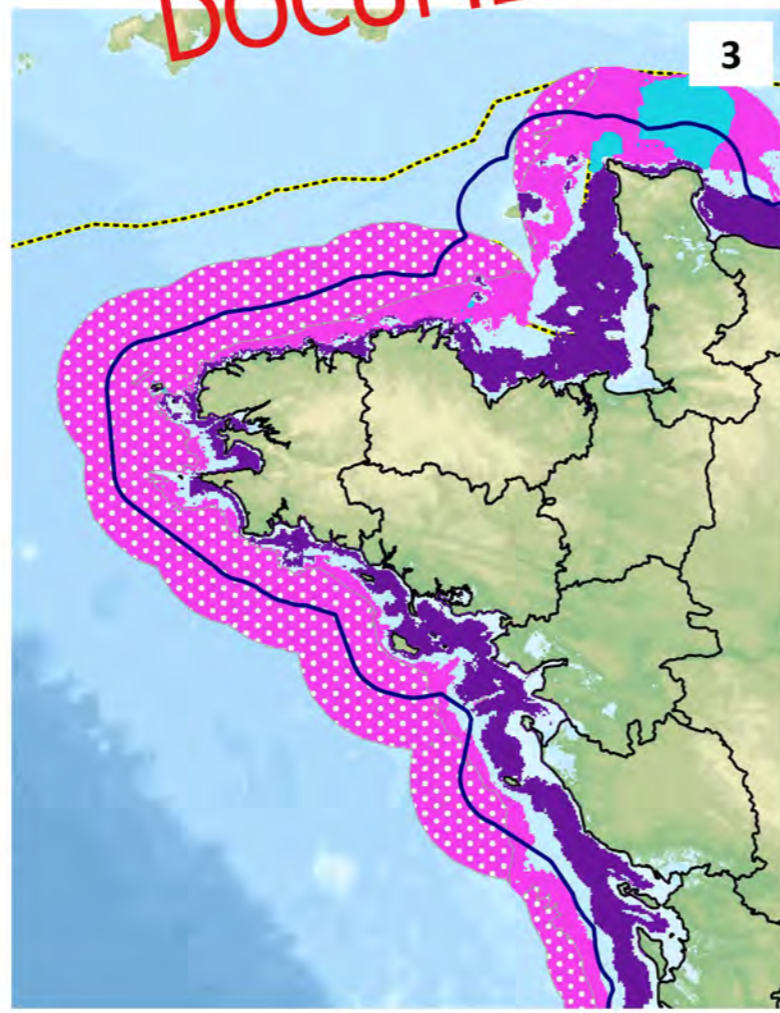
- Aquaculture**
- Potential aquacole (1)
- Extraction de granulats marins (2)**
- Potentiel extractif
- Zone à fort potentiel
  - Zone à potentiel moyen
  - Zone à potentiel faible ou nul
- Critère qualité des matériaux
- Pas d'information
  - Matériaux non utilisables
  - Matériaux acceptables
- Energies marines renouvelables (3)**
- Potentiel houlomoteur
  - Potentiel hydrolien
  - Potentiel éolien fixe
  - Potentiel éolien flottant

- Fond de carte**
- Limite de département littoral
  - Limite des 12 milles
  - Limite de la zone économique exclusive (ZEE)

(1) : Issu de l'étude Ifremer "Inventaire des zones d'aptitudes aquacoles" (1999)  
 (2) : Issu de l'étude Ifremer - BRGM "Possibilités d'exploitation de matériaux marins sur les façades maritimes Mer du Nord, Manche et Atlantique" (2005 - 2012)  
 (3) : Potentiels identifiés lors des exercices de planification 2009 - 2017  
 (4) : Concerne uniquement les navires équipés du VMS. Ces données sont disponibles pour tous les navires de plus de 12 mètres et tous ceux pêchant la coquille Saint-Jacques. A partir des positions élémentaires de chaque navire, le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillage 3nq \* 3nq), sur la base d'un seuil de vitesse (4,5 noeuds) entre 2 points.



**DOCUMENT DE TRAVAIL**



Répartition spatiale de l'activité des navires français et étrangers (années 2013 & 2014)

Nombre d'heures de présence sur 2 années par maille de 3 milles nautiques (4)

- <6
- 6 - 21
- 21 - 66
- 66 - 186
- 186 - 401
- 401 - 600
- >600



Sources : DIRM NAMO, CEREMA DTerNC, Ifremer, CNSP - Données VMS 2013 & 2014  
 BD Carto® - © IGN Paris 2013 SHOM © GéoFLA®  
 Réalisation : DIRM NAMO  
 Date : 10/2017  
 Projection : RGF 93 / Lambert 93





# Granulats marins - Sites d'extractions et ports de débarquement

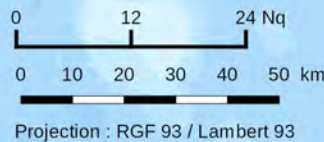


## Extractions de granulats marins

- Extraction
- Extraction autorisée mais non débutée (concession accordée et travaux autorisés)
- Concession autorisée, ouverture de travaux en cours d'instruction
- Concession et ouverture de travaux en cours d'instruction
- Arrêt des travaux
- Permis Exclusif de Recherche accordé (ouverture des travaux en cours d'instruction)

## Fond de carte

- Port de débarquement
- Limites de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest
- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles
- - - Zone économique exclusive (ZEE)



Sources : DIRM NAMO, DREAL Bretagne, DREAL Pays de la Loire, Ifremer, GTT GM-CMF NAMO, GIE GNG  
 Copyrights : BD Carthage® - © IGN Paris 2015, SHOM © - Licence CC-BY-SA 4.0, GéoFLA®, Bathymétrie GEBCO  
 Réalisation : DIRM NAMO/MCPML, Date : 12/2017  
 Chassiron C. Chassiron D.





## **1.2. les écosystèmes marins et littoraux**



Secteurs à enjeux caractéristiques du point de vue patrimonial et fonctionnel, en l'état actuel des connaissances sur la façade NAMO

> Secteurs côtiers

- Bande côtière
- Zones à enjeux environnementaux

- 6** Golfe Normand-Breton et Ouest Cotentin
- 9** Côte d'Emeraude et baie de Saint-Brieuc
- 10** Sept-Îles et Trégor Goëlo
- 11** Baie de Morlaix et Pays des abers
- 12** Mer d'Iroise
- 17** Littoral de Cornouaille
- 18** Côte orientale
- 19** Belle Île - Quiberon - Le Croisic
- 20** Estuaire de la Loire et côte vendéenne
- 21** Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

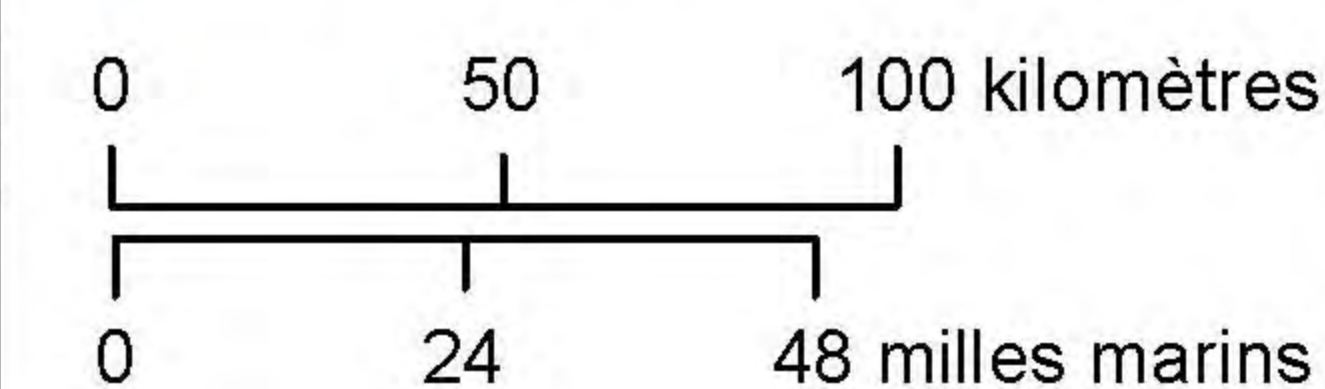
> Secteurs du large

- Zones à enjeux environnementaux

- 7** Mers celtiques et Ouest de la Manche
- 14** Partie Nord du talus continental
- 15** Partie centrale du talus continental
- 22** Plateau de Rochebonne
- 23** Grande vasière
- 40** Plaine abyssale du golfe de Gascogne


Délimitation maritime

- Limite de la zone économique exclusive (ZEE)
- Limite de la mer territoriale (12 MN)
- Limite transversale de la mer (limite amont du domaine public maritime)
- Limite administrative DIRM

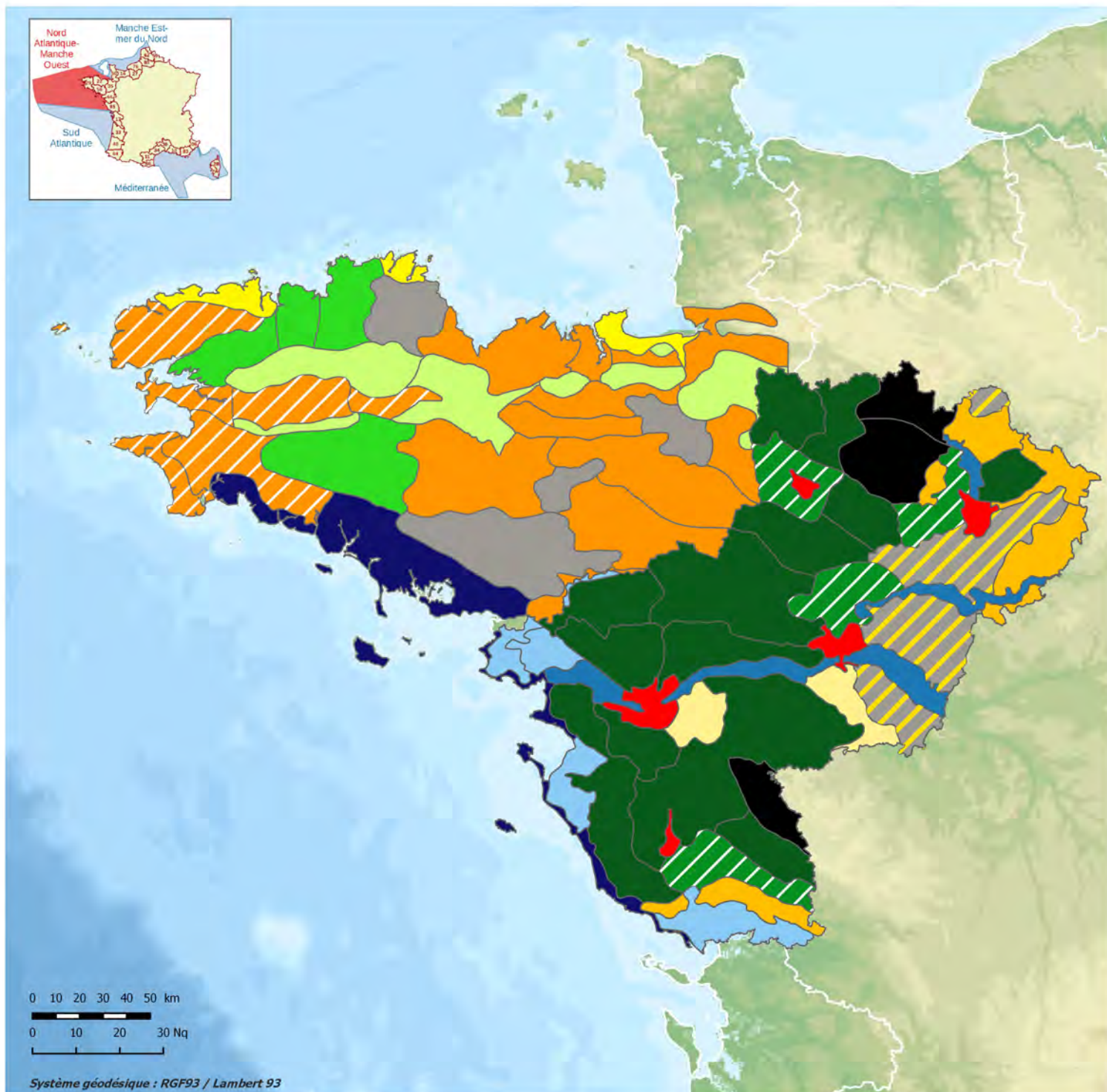


Sources des données :  
 AFB : secteurs à enjeux (synthèse des connaissances actuelles)  
 DIRM NAMO : Limite administrative DIRM NAMO - SA  
 Fond de carte : FAO, IGN, SHOM, GEBCO 2014

ATL\_CEL\_DSF\_NAMO\_cartes\_enjeux\_PaysdeLaLoire\_20170829\_v5\_a3pa



### **1.3. les sites, paysages et le patrimoine culturel**



### Paysages liés à la présence d'eau

- Paysage de marais
- Paysage ligérien et de grande vallée
- Paysage littoral urbain

### Paysages urbains

- Paysage urbain

### Paysages de culture

- Paysage viticole
- Paysage de cultures légumières
- Paysage de campagne ouverte
- Paysage cultivé avec talus
- Paysage cultivé à ragosses

### Paysages de bocages

- Paysage de bocage dense sur collines
- Paysage de bocage à maille élargie
- Paysage de vallons bocagers
- Paysage de plateaux bocagers mixtes

### Paysages boisés

- Paysage boisé et de bosquets
- Paysages d'alternance entre forêts et cultures

### Paysages montueux

- Corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs
- Les collines du Maine
- Le haut bocage vendéen

### Sources :

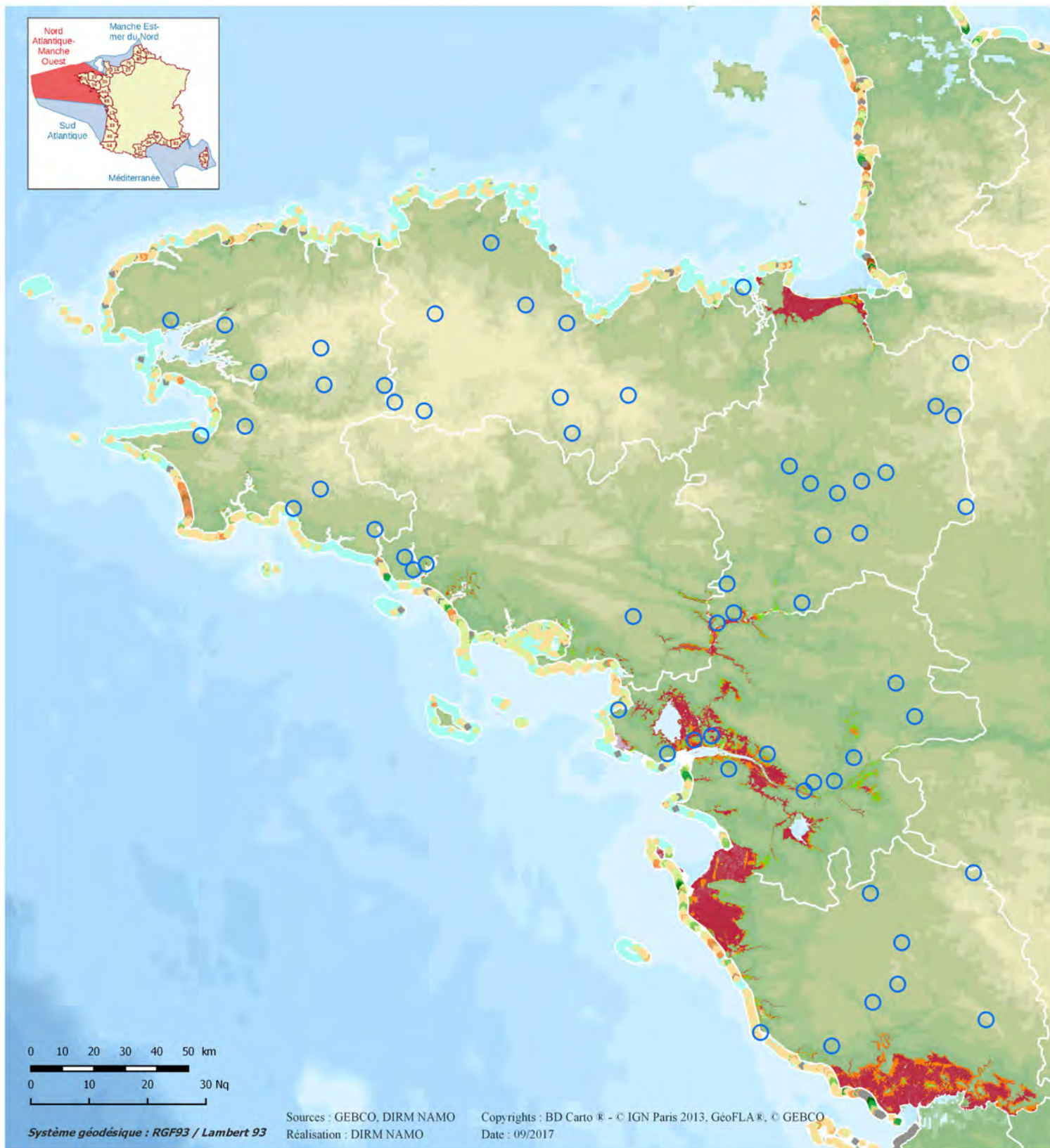
Atlas des paysages des Pays de la Loire, 2016  
 Les grandes familles de paysages:  
 Université Rennes 2, UMR CNRS ESO  
 2011

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris  
 2013  
 GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO



## 1.4. les risques



### Evolution du trait de côte

- Recul sup. à 3 m/an
- Recul entre 1,5 et 3 m/an
- Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- Recul entre 0 et 0,5 m/an
- Non perceptible
- Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an

- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- Avancée sup. à 3 m/an
- Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent)
- Pas de calcul (ouvrages)

### Zones basses

- Fort : Zone sous le niveau marin centennal -1m
- Moyen : Zone sous le niveau marin centennal
- Faible : Zone sous le niveau marin centennal +1m

### SEVESO

- Commune possédant au moins un site SEVESO





## **1.5. la connaissance, la recherche, l'innovation et la formation**



### Limite en mer

- Limite des 12 milles
- Zone économique exclusive

### Formation maritime

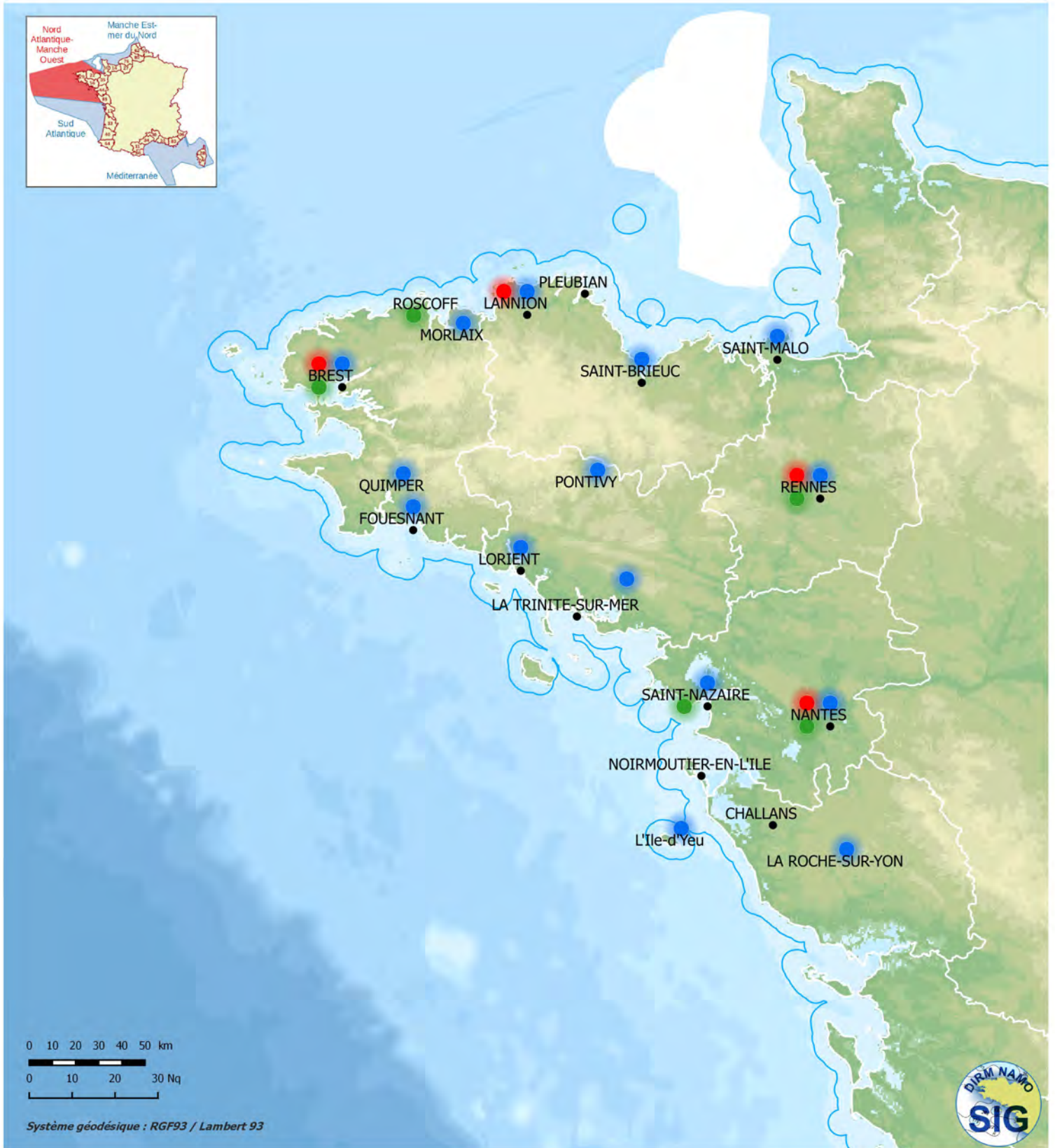
- Autre établissement de formation secondaire
- Autre formation supérieure maritime
- Enseignement maritime supérieur
- Lycée professionnel maritime

Sources :  
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris 2013  
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO  
Date : 12/2017





### Limite administrative

— Limite des 3 milles

### Recherche maritime

- Pôles de compétitivité
- Sites universitaires
- Laboratoire d'excellence
- Autres acteurs de la recherche

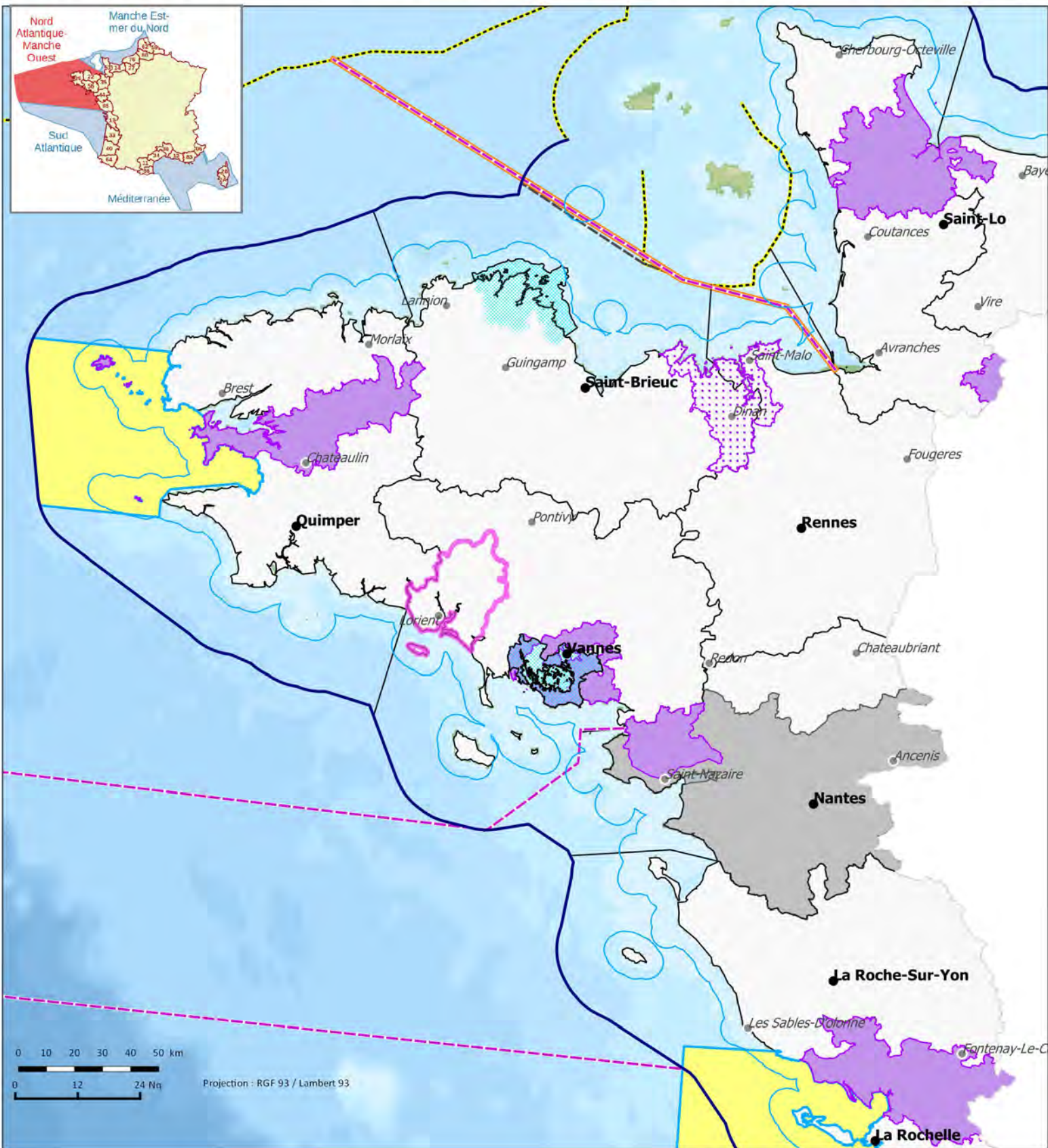
Sources :  
DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris  
2013  
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO  
Date : 06/2017



## **1.6. les initiatives locales de planification ou de gestion intégrée de la mer et du littoral**



■ Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)

**Schéma de cohérence territoriale (SCoT)**

■ SCoT avec volet mer

**Directive territoriale d'aménagement (DTA) de la Loire**

■ Emprise

**Parc naturel**

■ Parc naturel marin d'iroise

■ Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde

■ Parc naturel régional

■ Parc naturel régional

■ Projet de parc naturel régional

(Rance - Côte d'Emeraude)

**Fond de carte**

— Limite des 3 milles

— Limite des 12 milles

--- Zone économique exclusive (ZEE)

Toponymie

● Préfecture

● Sous-préfecture

□ Limite de département

— Limite latérale de compétences

— Préfet de département

— Préfet de région

— Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

Sources :

Géobretagne, Sigloire, DREAL Pays de la Loire, DREAL Bretagne, AAMP, MNHN

Copyrights :

BD Carto<sup>®</sup> - © IGN Paris 2013

SHOM ©

Bathymétrie Gebco

Réalisation : DIRM NAMO / MCPML

Date : 05/2018



## **1.7. les interactions entre activités et entre activités et environnement**





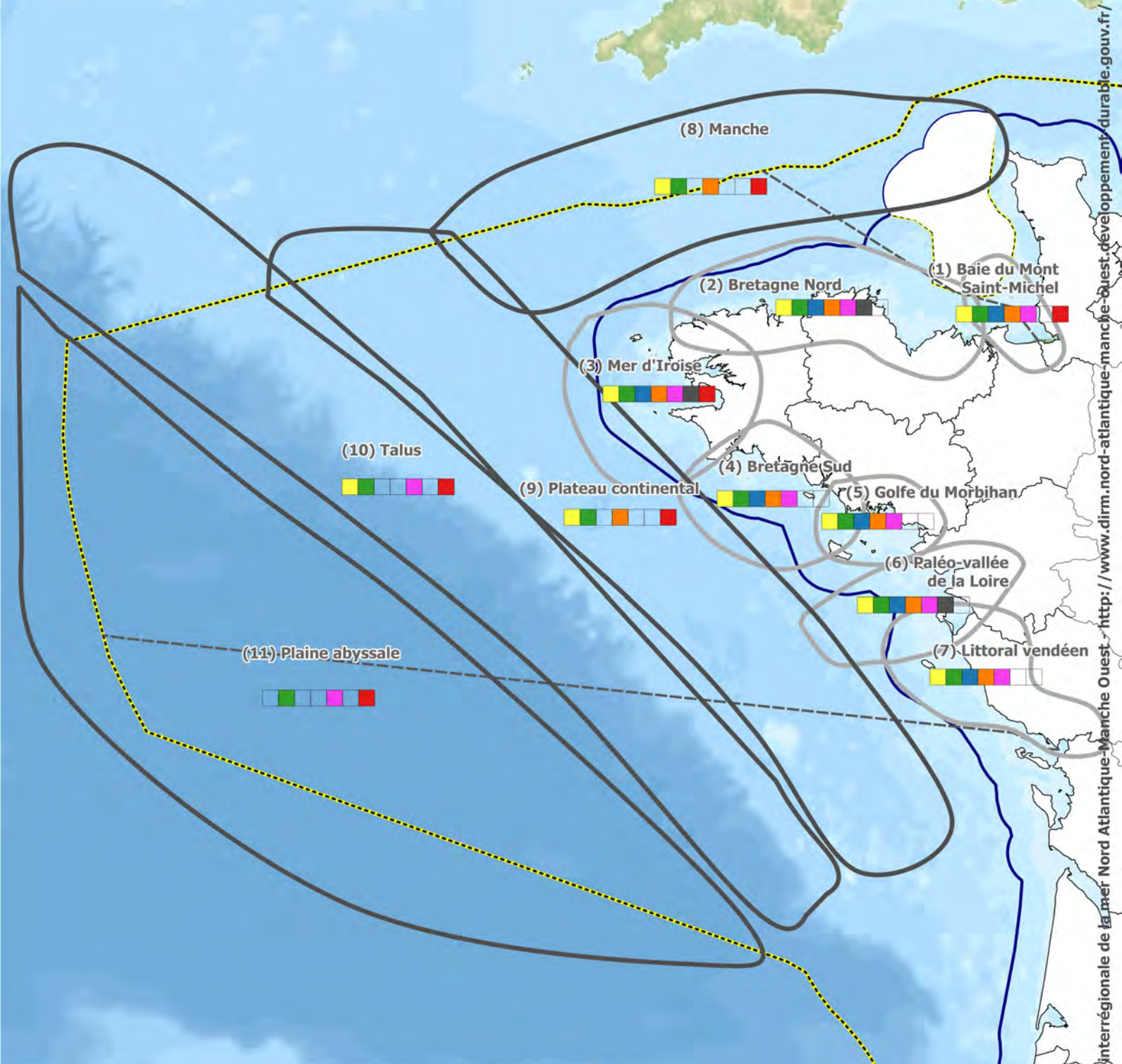
## **Chapitre 2 : Vision pour la façade**

### **2.1. Éléments d'analyse transversale**

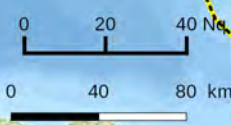


# Les espaces à enjeux sectoriels pregnants en façade Nord Atlantique - Manche Ouest

## Situation au 1/09/2017



<b>Espace à enjeu sectoriel</b>	Connaissance
Littoral et côtier	R&D, formation
Maritime	Défense
<b>Enjeu sectoriel pregnant</b>	<b>Fond de carte</b>
Activités	Limite des 12 milles
Environnement	Limite de la zone économique exclusive (ZEE)
Paysage	Limite de façade maritime
Risques	



Projection : RGF 93 / Lambert 93

Sources : DIRM NAMO  
 BD Carto® - © IGN Paris 2013  
 Réalisation : DIRM NAMO / Date : 09/2017

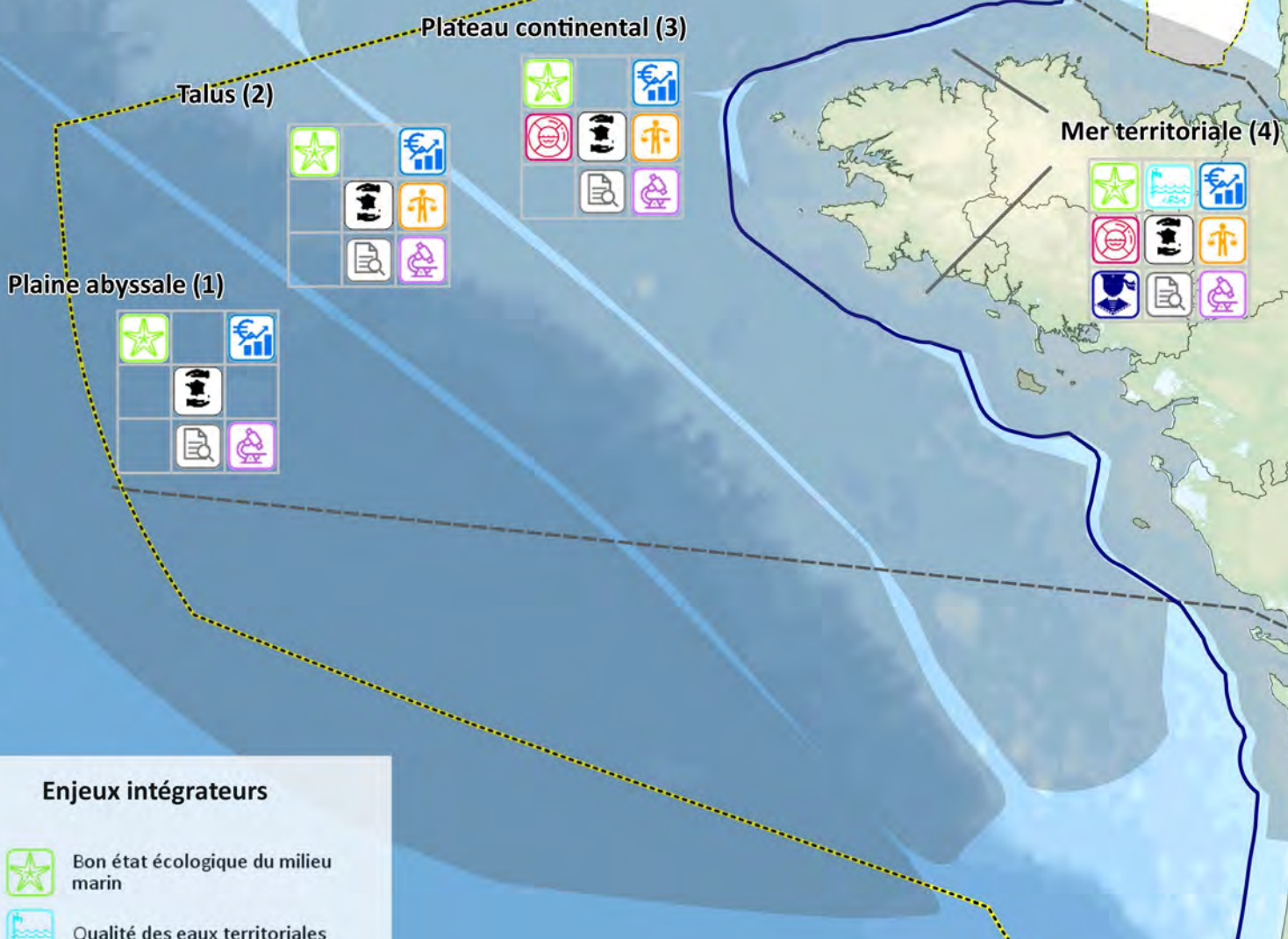


Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest - <http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/>



# Les enjeux intégrateurs en façade Nord Atlantique-Manche Ouest

## Situation au 1/12/2017



### Enjeux intégrateurs

- Bon état écologique du milieu marin
- Qualité des eaux territoriales
- Économie maritime
- Sécurité (des biens, des personnes et des activités)
- Défense et sécurité nationale
- Capacité d'accueil (du littoral, des espaces maritimes et insulaires)
- Appropriation du fait maritime
- Connaissance
- Recherche et innovation

- Espace à enjeu
- Limite de département
- Limite des 12 milles
- Limite de la zone économique exclusive (ZEE)
- Limite de façade maritime



Projection : RGF 93 / Lambert 93

Sources : DIRM NAMO  
 BD Carto® - © IGN Paris 2013 GéoFLA®  
 Licence CC-BY-SA 4.0 SHOM ©  
 Réalisation : DIRM NAMO / Date : 12/2017



Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest - <http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/>



## **2.2. Avenir souhaité pour la façade à l'horizon de 2030**



## **Partie 2 : Objectifs stratégiques et planification des espaces maritimes**

### **Chapitre 1 : Objectifs stratégiques (socio-économiques et environnementaux)**





## Chapitre 2 : Carte des vocations

Exigence de reconquête du bon état du milieu marin et de qualité des eaux en prenant en compte la dynamique hydrosédimentaire au bénéfice des services écosystémiques et de la cohabitation des usages et des activités maritimes et littorales.

**5a Golfe normand breton et baie du Mont Saint-Michel**  
 Priorité au patrimoine culturel, aux pêches et aquacultures durables, en cohabitation avec les activités touristiques.

**5b Bretagne nord**  
 Priorité aux pêches et aux aquacultures durables, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables.  
 Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Trégor - Goëlo, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

**5c Parc naturel marin d'Iroise**  
 Orientations de gestion définies dans l'article 6 du décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise.

**5d Rade de Brest**  
 Priorité aux activités industrialo-portuaires et militaires en cohabitation avec la pêche et l'aquaculture durables, les énergies marines renouvelables, ainsi que la plaisance et autres activités nautiques et le tourisme.

**5e Bretagne sud**  
 Priorité aux pêches et aux aquacultures durables en cohabitation avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables et l'extraction de granulats marins, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire.  
 Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

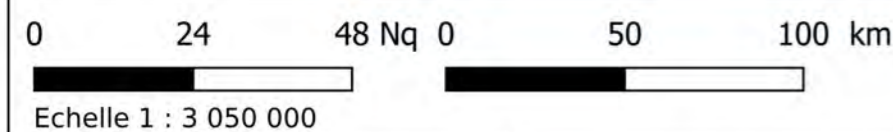
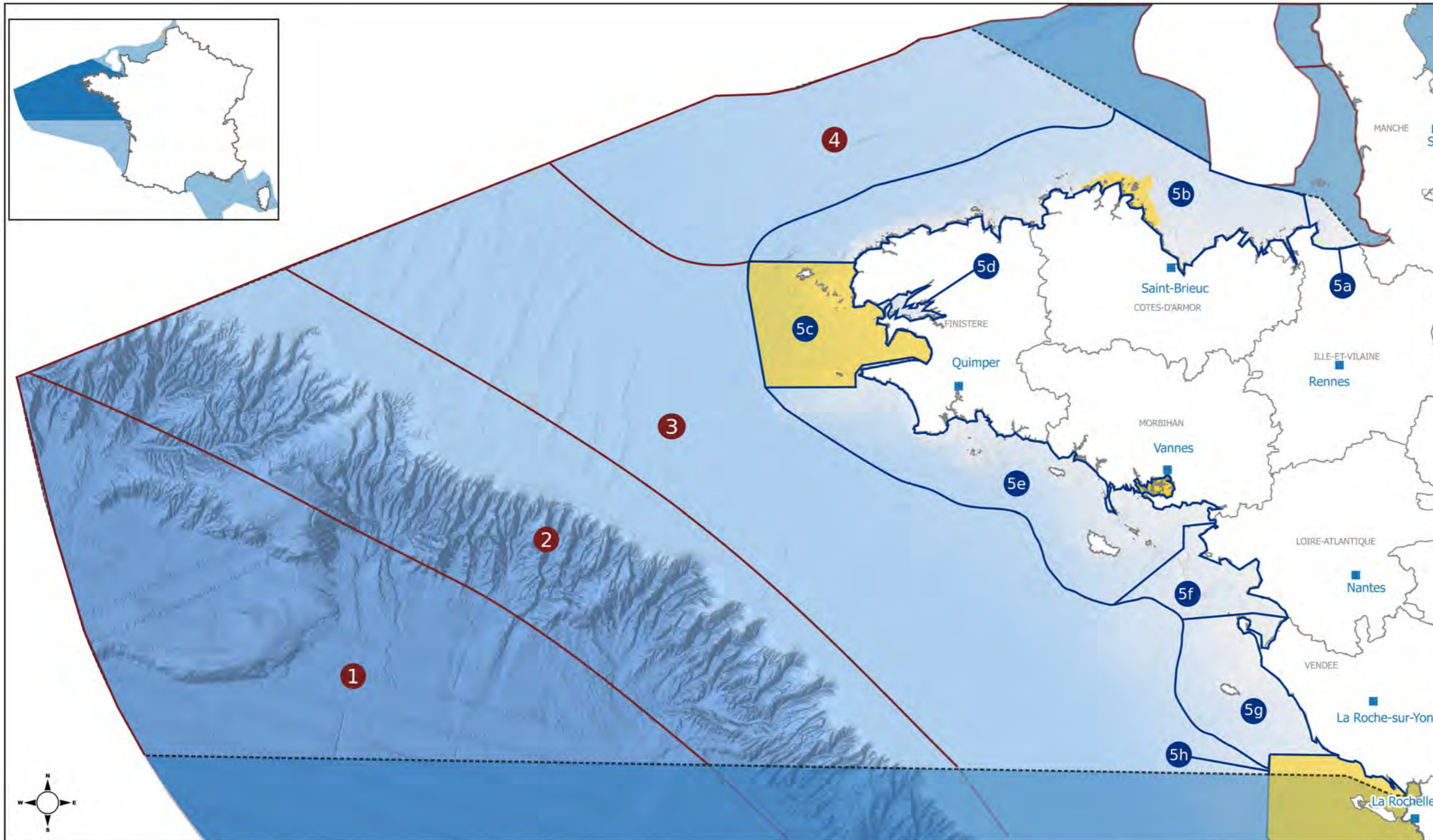
**5f Estuaire de la Loire**  
 Priorité aux activités industrialo-portuaires et au trafic maritime, en cohabitation prioritairement avec les pêches et les aquacultures durables, les énergies marines renouvelables, les zones d'extraction de granulats marins et le tourisme.

**5g Baie de Bourgneuf et littoral vendéen**  
 Priorité aux pêches et aux aquacultures durables et à l'extraction de granulats marins, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire.


**5h Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis**  
 Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

# Carte des vocations de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest

V5 - mai 2018



Système de coordonnées : WGS 94 / Pseudo Mercator  
 Limite administrative : IGN  
 Fond de carte : Emodnet  
 Réalisation : Cerema Méditerranée  
 Date de réalisation : Avril 2018

 Vocations définies dans le cadre d'une gouvernance spécifique (Parc naturel marin et Schéma de mise en valeur de la mer)

**1 Plaine abyssale**  
 Utilisation et valorisation possibles du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone.

**2 Talus**  
 Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

**3 Plateau continental**  
 Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation prioritairement avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergie et l'extraction de granulats marins.

**4 Manche occidentale**  
 Priorité au transport maritime en cohabitation prioritairement avec les activités de pêches professionnelles durables, le développement possible de nouvelles productions d'énergies renouvelables.





*Mission de coordination des politiques de la mer et du littoral  
Direction inter régionale de la mer Nord Atlantique - Manche Ouest  
2 boulevard Allard  
BP 78749  
44187 NANTES CEDEX 4*

*Tél. : 02 90 08 57 51 (secrétariat MCPML)*